

<b>Action n°</b>	N°27
<b>Intitulé de l'action</b>	<b>Intégrer la problématique des insectes pollinisateurs sauvages dans la gestion des espaces forestiers</b>
<b>Axe</b>	Favoriser les pollinisateurs par le biais d'actions concrètes (Axe 3)
<b>Sous-Axe</b>	Gestion adaptées des différents types d'espaces (Sous-axe 2)
<b>Contexte</b>	La gestion forestière peut permettre de favoriser les pollinisateurs en améliorant notamment l'offre en ressources florales et en sites de nidification dans et en lisière de forêt. Il s'agira d'identifier et de valoriser les pratiques de gestion favorable et d'informer et accompagner les acteurs forestiers dans cette démarche.
<b>Description</b>	<p><b>-Accompagner les gestionnaires de milieux forestiers vers des pratiques favorables aux pollinisateurs et planifier la transition vers ces nouvelles techniques</b>, par exemple en mettant en avant les avantages économiques et environnementaux liés à ces pratiques, en proposant des outils d'aide à la décision, en proposant des sorties techniques sur le terrain ou des guides de bonnes pratiques et fiches techniques...</p> <p><b>-Encourager les pratiques forestières respectueuses et favorables aux pollinisateurs sauvages</b>, comme par exemple les lisières graduelles, le maintien des arbres "enliérés", la préservation de bois mort sur pied et d'arbres à cavités, l'implantation de plants d'espèces indigènes ou en provenance de régions adaptées, la gestion par fauche tardive alternée des bernes forestières, la gestion raisonnée de l'implantation de ruchers...</p> <p><b>-Préserver, maintenir ou créer des habitats favorables aux pollinisateurs en milieu forestier</b>, comme par exemple certains milieux intra-forestiers (fossés, prairies, zones humides, landes, clairières intra-forestières...), les zones de vieux bois (îlots de sénescence, réserves biologiques intégrales...).</p>
<b>Exemples d'actions</b>	<p>- Classement de zones forestières en réserve biologique domaniale, intégrale et/ou dirigée en France (<a href="https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9serve_biologicalique_en_France">https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9serve_biologicalique_en_France</a>)</p> <p>- Guide pour la gestion des lisières (<a href="http://www.canalnature.be/docs/outils/Outils-d-information-et-de-contenu/Les-lisieres-agroforestieres.pdf">http://www.canalnature.be/docs/outils/Outils-d-information-et-de-contenu/Les-lisieres-agroforestieres.pdf</a>)</p>
<b>Indicateurs</b>	<p>- Nombre d'actions favorables</p> <p>- Nombre de réunions techniques</p>
<b>Types d'acteurs</b>	<p><u>Conseil et conception</u> : Acteurs de la connaissance, Acteurs de la protection de la nature</p> <p><u>Mise en œuvre sur le terrain</u> : Citoyens, Décideurs et collectivités publiques, Financeurs, Entreprises, Gestionnaires d'espaces et d'infrastructures, Acteurs de la conservation, Acteurs du monde apicole</p>
<b>Versant français</b>	<u>Pressentis</u> : Office national des Forêts, Centre régional de la propriété forestière (CRPF), Coopératives forestières, Gestionnaires milieux naturels (CEN, EDEN 62, Département du Nord ...)
<b>Versant wallon</b>	<u>Pressentis</u> : Gestionnaires de forêts publiques (DNF, DEMNA...), Intercommunales (ex : IDEA...), Gestionnaires de forêts privées, ASBL Forêt Wallonne, Société Royale Forestière de Belgique...
<b>Versant flamand</b>	<u>Pressentis</u> : Groupes forestiers, ANB, Natuurpunt, propriétaires forestiers privés...

<b>Actions associées</b>	<p><b>Action 18</b> - Former et dispenser les informations techniques à destinations des gestionnaires d'espaces verts et naturels et des agriculteurs</p> <p><b>Action 23</b> - Calendrier de gestion favorable aux pollinisateurs</p> <p><b>Action 33</b> - Favoriser la coordination d'actions en faveur des pollinisateurs à l'échelle d'un territoire ou d'un contexte</p> <p><b>Action 34</b> - Réaliser et promouvoir des espaces modèles pilotes pour les pollinisateurs sauvages</p>
--------------------------	---